

LES MARDIS DE LA CRÉATION ET DE LA REPRISE

€ COÛT

pris en charge par la CCI en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union européenne dans le cadre du dispositif "Entreprendre, la Région à vos côtés"



CONTACT

Votre CONTACT
05 55 45 15 15
accueil@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Découvrir les étapes incontournables d'un projet de création/reprise d'entreprise,
- Repérer les contacts utiles pour avancer dans votre projet,
- Connaître l'aide apportée par la CCI.



PUBLIC

Toute personne ayant le projet de créer ou de reprendre une entreprise



PRESTATIONS

Lors de cette réunion d'information collective, le conseiller à la création/reprise de la CCI aborde les différentes étapes d'un projet de création/reprise d'entreprise :

- Mon idée est-elle en adéquation avec ma personnalité ?
- En quoi consiste une approche de marché ?
- Qu'est-ce qu'un prévisionnel financier et que doit-il comporter ?
- Comment intégrer les aspects réglementaires, juridiques, fiscaux et sociaux ?
- Quelles sont les aides à la création et reprise ?
- Comment identifier les différents partenaires de l'entreprise ?
- Comment la CCI va-t-elle m'accompagner tout au long de mon projet ?



MODALITÉS PRATIQUES

- Les mardis, tous les 15 jours, de 9 h à 12 h, **sur inscription préalable**,
- [Toutes les dates consultables dans l'agenda du site de la CCI](#)
- Groupe de 15 personnes maximum



LES +

- **Une approche synthétique d'un projet de création/reprise** pour ouvrir des portes et ne rien oublier.
- **Des réunions favorisant les échanges** entre l'animateur et les participants.